

Consultations gratuites

pour les victimes
des intempéries

Suite aux violentes intempéries qui ont eu lieu dans notre région les 3 et 4 octobre 2015, bon nombre d'entre vous se retrouvent en grande difficulté et notamment pour les déclarations de sinistre auprès de leurs assurances.

Pour vous aider,
les avocats de Grasse
mettent en place des
consultations gratuites

Les consultations
se dérouleront

Vendredi
30 octobre 2015
de 14h00 à 17h00
dans l'espace Garnero
de la Maison de l'Avocat

Appelez le

04 92 60 77 50

ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE GRASSE

Palais de Justice

37 av Pierre Sépard - B.P. 71029 / 06133 GrasseCedex

Tél : 04 92 60 77 50 - Fax : 04 92 60 77 69

Email : ordre@avocats-grasse.com

www.avocat-grasse.com



ORDRE DES AVOCATS AU
BARREAU DE GRASSE